# Séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

#### RAPPORTEUR Eric DELHAYE

- 01 - Constitution des commissions municipales permanentes

date de convocation au conseil municipal Lundi 8 juin 2020 Le conseil municipal a compétence pour former des commissions municipales.

Ces commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres.

Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Ainsi, nous devons rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition du conseil.

Compte tenu de l'importance des affaires municipales à gérer, je considère opportun de créer dix commissions : Finances - Culture - Sport - Urbanisme, voirie, travaux - Affaires sociales, lutte contre l'exclusion - Administration générale - Education-Jeunessse et enseignement supérieur - Sécurité et circulation - Environnement et développement durable - Revitalisation Cœur de Ville.

### AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR:

- 1. ACCEPTER le principe de création de 10 commissions telles que définies ci-dessous,
- 2. <u>DIRE QUE</u> ces commissions sont permanentes et créées pour toute la durée du mandat du conseil municipal,
- **3. <u>DESIGNER</u>** les conseillers municipaux qui siégeront dans les commissions municipales ainsi qu'il suit :
- **COMMISSION FINANCES** pour laquelle je vous demande de fixer à **13** le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes :
  Sylvie LETOT-DURANDE, Yves ROBIN, Séverine DUPONT, Yves BUFFET, Claudia MATHIEU, Frédéric JOLY, Sophie ETIENNE-CHARLES, Philippe MOZIN, Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN, Dominique VALISSANT, Carole MEULLEMIESTRE, Nicolas DRAGON, Yan RUDER
- <u>COMMISSION CULTURE</u> pour laquelle je vous demande de fixer à **11** le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes : Sophie ETIENNE-CHARLES, Séverine DUPONT, Frédéric POIDEVIN, Sylvie LETOT-DURANDE, Marie-Michèle PASCUAL, Dominique VALISSANT, Claudia MATHIEU, Delphine VALLIERE, Béatrice LAGNEAU, Eloi GOULLIEUX, Nathalie DUSSART
- <u>COMMISSION SPORT</u> pour laquelle je vous demande de fixer à **10** le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes :

  Aude DELEBARRE, Delphine VALLIERE, Dominique VALISSANT, Philippe MOZIN, Hanan LAHYANI, Claudia MATHIEU, Sébastien WEIL, Mickaël BEAUFRERE, Jean-Marie QUERE, Fawaz KARIMET
- COMMISSION URBANISME, TRAVAUX pour laquelle je vous demande de fixer à 10 le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes :

  Yves BUFFET, Frédéric POIDEVIN, Hubert DAUCHEZ, Frédéric JOLY, Béatrice LEBEL, Eloi GOULLIEUX, Philippe CERVI, Sylvie LETOT-DURANDE, Philippe MOZIN, Nicolas DRAGON
- COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION pour laquelle je vous demande de fixer à 9 le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes : Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN, Dominique PIERRE, Marie-Michèle PASCUAL, Yves ROBIN, Delphine VALLIERE, Anne-Marie SAUVEZ, Marie-Pierre FOURDRAIN FAY, Carole MEULLEMIESTRE, Agnès TOURNEUX

- COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE pour laquelle je vous demande de fixer à 7 le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes :

  Dominique PIERRE, Marie-Michèle PASCUAL, Dominique VALISSANT, Cathy CHATELAIN, Sylvie LETOT-DURANDE, Béatrice LEBEL, Kawaz KARIMET
- COMMISSION EDUCATION-JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR pour laquelle je vous demande de fixer à **9** le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes : Claudia MATHIEU, Yves ROBIN, Delphine VALLIERE, Dominique PIERRE, Marie-Pierre FOURDRAIN FAY, Sophie ETIENNE-CHARLES, Philippe MOZIN, Agnès TOURNEUX, Carole MEULLEMIESTRE
- <u>COMMISSION SECURITE ET CIRCULATION</u> pour laquelle je vous demande de fixer à **12** le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes : Frédéric JOLY, Yves BUFFET, Sylvie LETOT-DURANDE, Séverine DUPONT, Hanan LAHYANI, Frédéric POIDEVIN, Sébastien WEIL, Dominique VALISSANT, Cathy CHATELAIN, Béatrice LAGNEAU, Jean-Marie OUERE, Nicolas DRAGON
- COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE pour laquelle je vous demande de fixer à 11 le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes : Séverine DUPONT, Aude DELEBARRE, Frédéric POIDEVIN, Béatrice LEBEL, Yves ROBIN, Yves BUFFET, Agnès TOURNEUX, Hubert DAUCHEZ, Eloi GOULLIEUX, Nicolas DRAGON, Nathalie DUSSART
- COMMISSION REVITALISATION CŒUR DE VILLE pour laquelle je vous demande de fixer à 13 le nombre de membres et vous propose les candidatures suivantes :

  Sophie ETIENNE-CHARLES, Dominique PIERRE, Delphine VALLIERE, Frédéric POIDEVIN, Sylvie LETOT-DURANDE, Hubert DAUCHEZ, Yves BUFFET, Yves ROBIN, Frédéric JOLY, Sébastien WEIL, Anne-Marie SAUVEZ, Nicolas DRAGON, Yan RUDER

# LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



Eric DELHAYE

## Séance du lundi 15 Juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ..... Sylvie LETOT-DURANDE

### RAPPORTEUR Eric DELHAYE

- 02 – Constitution de la commission d'appel d'offres

date de convocation au conseil municipal Lundi 8 juin 2020

Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, la collectivité est soumise aux règles de la commande publique.

Parmi ces règles, l'article 1414-2 du Code général des collectivités territoriales dispose que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 dudit code.

Cette commission est composée, pour les communes de plus de 3500 habitants, par son Maire ou son représentant, ainsi que cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Aussi, mes chers collègues, à la suite des élections municipales, il convient, par conséquent de désigner les membres de la commission d'appel d'offres ainsi que leurs suppléants pour la durée du mandat.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL.

ELIT PAR

35 VOIX POUR

Les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres suivants :

#### Membres titulaires

Dominique PIERRE
Yves ROBIN
Sylvie LETOT-DURANDE
Philippe MOZIN
Yan RUDER

### Membres suppléants

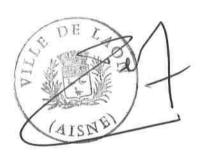
Séverine DUPONT
Sophie ETIENNE-CHARLES
Aude DELEBARRE
Dominique VALISSANT
Carole MEULLEMIESTRE

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# Séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE ...... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

# RAPPORTEUR Eric DELHAYE

- 03 -

Constitution de la commission d'ouverture des plis instituée dans le cadre de la procédure de délégation de service public

date de convocation au conseil municipal Lundi 8 juin 2020

<sup>\*</sup> CM 15.06.20 \* Constitution de la commission d'ouverture des plis instituée dans le cadre de la procédure de délégation de service public - 1 -

La collectivité peut, dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public, confier la gestion d'un service dont elle a a la responsabilité à un ou plusieurs opérateurs économiques par une convention de délégation de service public définie à l'article L. 1121-3 du code de la commande publique, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 dudit code, l'analyse des dossiers de candidature et la liste des candidats admis à présenter une offre sont faites par une commission de délégation de service public.

Cette commission va notamment examiner les garanties professionnelles et financières des candidats, le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, ainsi que leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, et est composée, pour les communes de plus de 3500 habitants, par son Maire ou son représentant, ainsi que cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Aussi, mes chers collègues, à la suite des élections municipales, il convient, par conséquent de désigner les membres de la commission de délégation de service public ainsi que leurs suppléants pour la durée du mandat.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### ELIT PAR

#### 35 VOIX POUR

Les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants suivants de la commission de délégation de service public :

#### Membres titulaires

Dominique PIERRE
Yves ROBIN
Sylvie LETOT-DURANDE
Philippe MOZIN
Yan RUDER

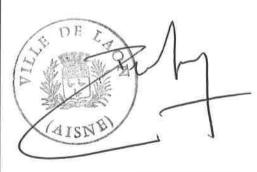
#### Membres suppléants

Séverine DUPONT
Sophie ETIENNE-CHARLES
Aude DELEBARRE
Dominique VALISSANT
Carole MEULLEMIESTRE

Ont signé au registre les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



**Eric DELHAYE** 

<sup>\*</sup> CM 15.06.20 \*\_Constitution de la commission d'ouverture des plis instituée dans le cadre de la procédure de délégation de service public - 2 -

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ..... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ..... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 04 -

Désignation des représentants de la Ville au conseil d'exploitation du Parking souterrain

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

Dans sa séance du 25 Mars 2002, le conseil municipal a décidé de reprendre en régie directe la gestion du parc de stationnement souterrain du Forum des Trois Gares.

A cette fin, une régie dotée de la seule autonomie financière a été créée et un conseil d'exploitation mis en place.

Ce dernier est, actuellement, composé de 7 membres : 4 représentants du conseil municipal, un représentant des habitants de la ville, un représentant des commerçants et un représentant du C.I.L.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

#### 35 VOIX POUR

**LES MEMBRES SUIVANTS** pour la durée du mandat, au conseil d'exploitation du parking souterrain :

- au titre des membres du conseil municipal :
  - Yves BUFFET
  - Yves ROBIN
  - Frédéric JOLY
  - Hubert DAUCHEZ
- au titre des habitants de la ville de LAON:
  - Michèle HERVY
- au titre des commerçants de la ville de LAON :
  - le ou la directeur (rice) de l'agence de la gare de la Caisse d'Epargne
- au titre du Clésence :
  - le ou la directeur (rice) de l'antenne de LAON

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



Ville de LAON Hôtel de Ville 02001 LAON cdx

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 15 juin 2020

**PRESIDENCE DE** ...... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

## RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 05 -

Fixation du nombre de représentants de la Ville au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

date de convocation

au conseil municipal Lundi 8 juin 2020

Au vu de l'article R123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Ce nombre ne peut pas être supérieur à 16, ni inférieur à 8. Il doit être pair, puisqu'une moitié des membres et désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire, parmi des personnes hors élus.

Ces personnes doivent être impliquées dans des associations intervenant essentiellement dans les domaines de la lutte contre les exclusions, du handicap, et dans des associations de retraités et de personnes âgées. Elles doivent être habilitées par leur association pour la représenter au sein du conseil d'administration du CCAS.

Il a été décidé de fixer à 12 le nombre d'Administrateur, en plus du Maire membre de droit, soit 6 membres élus au sein du conseil municipal et 6 membres désignés par le Maire par arrêté.

# AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR:

- 1. FIXER le nombre d'Administrateurs du CCAS à 12,
- 2. AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette question.

\*

# LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE.



**Eric DELHAYE** 

# Séance du lundi 15 juin 2020

## RAPPORTEUR

**Eric DELHAYE** 

- 06 -

Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

date de convocation au conseil municipal

Lundi 8 juin 2020

Concernant le Conseil d'administration du CCAS, en plus du Maire président de droit, il s'agit de procéder à l'élection des membres du conseil municipal qui, au nombre fixé à 6, y siégeront.

Cette désignation a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

ELIT PAR

35 VOIX POUR

LES SIX MEMBRES SUIVANTS, pour la durée du mandat, au conseil d'administration du CCAS :

- Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN
- Marie-Michèle PASCUAL
- Dominique PIERRE
- Claudia MATHIEU
- Anne-Marie SAUVEZ
- Carole MEULLEMIESTRE

\*

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 07 -

Désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration de l'ensemble des cuivres naturels

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

L'ensemble des cuivres naturels a pour but de contribuer au développement de l'art musical en faisant mieux connaître et aimer la musique à travers la pratique en commun de cet art. Association type loi 1901, elle est administrée par un conseil comprenant le maire, président de droit et, entre autres, deux membres désignés par le conseil municipal en son sein.

Il nous revient, donc, de désigner les deux conseillers municipaux qui représenteront la Ville au conseil d'administration de l'ensemble des cuivres naturels.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

ELIT PAR

35 VOIX POUR

Les membres suivants afin de représenter la Ville au conseil d'administration de l'association « Ensemble des cuivres naturels » :

- Sophie ETIENNE-CHARLES
- Dominique PIERRE

\*

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR Eric DELHAYE

- 08 -

Désignation des représentants de la Ville à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

Par délibération en date du 24 Septembre 2007, le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (U.S.E.D.A.).

A ce titre, la ville de LAON est représentée au sein du conseil syndical de l'USEDA par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

## 35 VOIX POUR

LES MEMBRES SUIVANTS pour la durée du mandat, pour représenter la ville à l'USEDA.

## en qualité de délégués titulaires :

- Yves BUFFET
- Sylvie LETOT-DURANDE

## en qualité de délégués suppléants :

- Dominique PIERRE
- Hubert DAUCHEZ

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



<sup>\*</sup> CM.15.06.20 \* Désignation des représentants de la Ville à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne - 2 -

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 09 -

Désignation des représentants de la Ville aux assemblées de la Société d'Equipement du Département de l'Aisne

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

La ville de LAON est actionnaire de la Société d'Equipement du Département de l'Aisne mais ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, notre collectivité a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L.1524-5 du CGCT.

Suite aux élections municipales de mars dernier, il convient que nous procédions à la désignation de notre réprésentant à l'assemblée spéciale de la SEDA. De plus, elle est représentée au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de cette société par un délégué.

Enfin, il conviendra de désigner un représentant auprès des assemblées générales de la SEDA;

## AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- 1. DESIGNER, pour la durée du mandat,
  - Monsieur Frédéric JOLY pour assurer la représentation de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale de la SEDA composée de la Communauté d'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, de la Communauté de Communes du pays des Trois Rivières, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, des communes d'Athies-sous-Laon, de Beautor, de Chauny, de Château-Thierry, de la Fère, de Gauchy, d'Hirson, de Laon, de Sains-Richaumont, de Saint-Quentin, de Soissons, de Tergnier et de Vervins.

Ce représentant désignera au sein de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires deux administrateurs qui siégeront au conseil d'administration de la SEDA.

- 2. DESIGNER, pour la durée du mandat,
  - **Monsieur Frédéric JOLY** pour assurer la représentation de la collectivité au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SEDA,
- 3. <u>AUTORISER</u> Monsieur Frédéric JOLY à accepter d'une part toutes fonctions qui pourraient lui être confiées, par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant spéciale, et d'autre part à accepter toutes fonctions qui pourraient lui être confiées ainsi que tous mandats spéciaux qui lui seraient confiés soit par le Président du Conseil d'Administration, par le représentant de l'Assemblée Spéciale au sein du Conseil d'Administration ou par le Président de cette Assemblée si celui-ci est distinct des représentants.

# LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT

Ont signé au registre les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



<sup>\*</sup> CM.15.06.20 \* Désignation des représentants de la Ville aux assemblées de la Société d'Equipement du Département de l'Aisne \* - 2 -

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE	 Eric DELHAYE,	Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

**Eric DELHAYE** 

- 10 -

Désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration du Centre d'Information Jeunesse

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

Le Centre d'Information Jeunesse de l'Aisne, association type loi 1901, a pour objet de mettre à la disposition des jeunes et de leur famille par tous les moyens appropriés, les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines et de les diriger vers les organismes existants pour des consultations approfondies quand cela s'avère nécessaire.

Les statuts du Centre Information Jeunesse, établis le 27 Octobre 1989, prévoient qu'il est administré par un conseil d'administration de 21 membres dont 4 représentants de la Ville. Parmi ces 4 élus, figure le Maire, vice-président de droit du bureau de l'association ou son représentant.

Il nous revient, donc, de désigner les représentants de la Ville au conseil d'administration du Centre Information Jeunesse.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### ELIT PAR

#### 35 VOIX POUR

**LES MEMBRES SUIVANTS** pour la durée du mandat, au conseil d'administration du Cnetre Information :

- **Delphine VALLIERE**, qui, par ailleurs, représentera le Maire dans la fonction de vice-président du bureau de l'association.
  - Mickaël BEAUFRERE
  - Marie-Pierre FOURDRAIN FAY
  - Sébastien WEIL

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 11 -

Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

Mes Chers Collègues,

La représentativité des communes au sein des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires a été rendu possible par le décret 2005-1001 du 25 Août 2005.

Compte tenu de l'implication de la ville de LAON dans le développement de l'enseignement supérieur et particulièrement de l'action sociale à destination du monde éducatif, il appartient au conseil municipal de désigner un représentant de notre commune pour siéger au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Je vous rappelle que cet organisme est gestionnaire du dispositif de restauration mis en place, depuis quelques années, au sein de l'I.U.T. de LAON.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

ELIT PAR

35 VOIX POUR

LES MEMBRES SUIVANTS pour la durée du mandat,

## en qualité de représentant titulaire :

- Claudia MATHIEU

## en qualité de représentant suppléant :

- Aude DELEBARRE

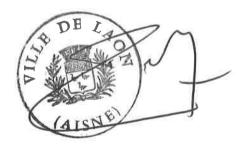
pour représenter la Ville au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



Eric DELHAYE

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ..... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 12 -

Désignation des représentants de la Ville aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

Le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif aux dispositions règlementaires du livre IV du code de l'éducation a apporté des modifications dans la composition des conseils d'administration des collèges et des lycées.

Ainsi, la commune siège, en application de la nouvelle rédaction de l'article R 421-14-7° dispose de deux représentants ou, lorsqu'il existe un groupement de communes, de 1 représentant, le groupement de communes disposant alors d'un siège.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### ELIT PAR

#### 35 VOIX POUR

LES MEMBRES SUIVANTS, pour la durée du mandat, aux conseils d'administration des :

- lycée Paul Claudel :
  - Hubert DAUCHEZ
- lycée professionnel Julie Daubié :
  - Sébastien WEIL
- lycée technique Pierre Méchain :
  - Yves BUFFET
- collège Charlemagne :
  - Frédéric JOLY
- collège Mermoz :
  - Sylvie LETOT-DURANDE
- collège Le Nain :
  - Claudia MATHIEU

Ont signé au registre les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE 2020 CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE PRESIDENT DE SEANCE,

AISNED

LE MAIRE, Eric DELHAYE

<sup>\*</sup> CM.15.06.20 \* Désignation des représentants de la Ville aux conseils d'administration des établissements locaux d'enseignement \* - 2 -

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 13 -

Désignation des représentants de la Ville aux conseils d'école

date de convocation

au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

Mes Chers Collègues,

Le décret n° 2008-263 du 14 Mars 2008 relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation a apporté des modifications aux conseils d'école.

Ainsi, en application de la nouvelle rédaction de l'article D 411-1, le conseil d'école de chaque établissement de LAON comprend le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par l'assemblée délibérante.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

#### 35 VOIX POUR

LES REPRESENTANTS DE LA VILLE, pour la durée du mandat, aux conseils d'école de la manière suivante :

#### • Ecoles Maternelles:

- Hélène Boucher:

Marie-Michèle PASCUAL

- Cité:

**Cathy CHATELAIN** 

- La Fontaine:

Jean-Marie QUERE

- Anatole France :

Marie-Pierre FOURDRAIN FAY

- He de Flance.

Yves BUFFET

- Louise Macault :

Béatrice LAGNEAU Mickaël BEAUFRERE

Moulin Roux :Saint-Exupéry :

Anne-Marie SAUVEZ

# • Ecoles élémentaires :

- Bois de Breuil:

Hanan LAHYANI

- La Fontaine :

Séverine DUPONT

- Anatole France :

Philippe MOZIN

- Ile de France :

Yves BUFFET

- Louise Macault :

Philippe CERVI

- Saint-Exupéry :

Sophie ETIENNE-CHARLES

# Ecoles primaires :

- Ardon:

Eloi GOULLIEUX

- Champfleury:

Sylvie LETOT-DURANDE

- Delaunay-Kergomard:

Dominique PIERRE

- Gilbert Lobjois :

**Delphine VALLIERE** 

Ont signé au registre les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



**Eric DELHAYE** 

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

**SECRETAIRE DE SEANCE** ...... Sylvie LETOT-DURANDE

#### RAPPORTEUR

- 14 -

Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Aisne

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

Mes Chers Collègues,

La composition du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Aisne inclut, parmi ses membres, un représentant de la ville de LAON.

Je vous rappelle que l'IUT de l'Aisne comprend 3 sites : SAINT-QUENTIN, SOISSONS et LAON. Dans notre ville, sont dispensées deux formations préparant au DUT (carrières juridiques et techniques de commercialisation), une à un diplôme universitaire par alternance de prospection et management commercial de l'entreprise (en partenariat avec l'Institut Commercial Supérieur de la Vente – ICSV), deux préparant à une licence professionnelle (assurance et gestion de sinistres, économie-gestion).

Il nous revient, donc, de désigner le représentant de la Ville au conseil d'administration de cet établissement.

Conformément aux statuts de l'IUT de l'Aisne, ce conseiller municipal est « une personnalité extérieure ( à l'établissement ) choisie en raison de sa compétence et notamment de son rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'institut ».

Un représentant suppléant est également désigné.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ELIT PAR** 

35 VOIX POUR

LES MEMBRES SUIVANTS pour la durée du mandat,

## en qualité de représentant titulaire :

- Claudia MATHIEU

#### en qualité de représentant suppléant :

- Aude DELEBARRE

pour représenter la Ville au conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Aisne.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



<sup>\*</sup> CM.15.06.20 \* Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Aisne \* - 2 -

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

**PRESIDENCE DE** Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 15 -

Désignation d'un représentant de la Ville au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Général de LAON

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

Par décret n°2010-361 du 8 Avril 2010, les conseils d'administration des établissements publics de santé communaux ont été remplacés par des conseils de surveillance et la représentation de la Ville au sein de ces structures de direction a été modifiée.

Antérieurement Président de droit, le Maire de la commune siège de l'établissement public de santé de ressort communal ou son représentant est membre du nouveau conseil de surveillance.

La commune siège est, également, représentée par un autre membre.

Dès lors, il convient, aujourd'hui, de désigner le représentant de la Ville qui siégera aux côtés du Maire au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Général de LAON.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

ELIT PAR

35 VOIX POUR

LES MEMBRES SUIVANTS pour la durée du mandat :

- Eric DELHAYE
- Marie-Michèle PASCUAL

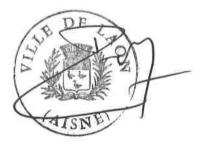
comme représentants de la Ville au conseil de surveillance de l'Hôpital de LAON.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



<sup>\*</sup> CM.15.06.20 \* Désignation d'un représentant de la Ville au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Général de LAON \*

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

#### RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 16 -

Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de la Maison de Retraite Départementale

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

Mes Chers Collègues,

La Maison de Retraite Départementale est un établissement médico-social départemental d'hébergement de personnes âgées relevant de la commune de LAON.

A ce titre, un représentant de la Ville siège au conseil d'administration de cet établissement.

Il convient donc de désigner cet élu-

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ELIT PAR** 

35 VOIX POUR

LE MEMBRE SUIVANT, pour la durée du mandat :

#### - Marie-Michèle PASCUAL

pour représenter la Ville au sein du conseil d'administration de la Maison de Retraite Départementale.

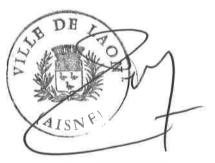
\*

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



**Eric DELHAYE** 

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR Eric DELHAYE

it beendie

- 17 -

Désignation d'un représentant de la Ville à l'assemblée générale et spéciale SPL-Xdémat

date de convocation au conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

La ville de LAON, venant de décider d'acquérir une action de la Société Publique Locale SPL-Xdémat, doit assurer sa représentation au sein de l'Assemblée générale de la société et de l'Assemblée spéciale du département de l'Aisne, cette Assemblée spéciale disposant elle-même d'un représentant au sein du Conseil d'Administration de SPL-Xdémat.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

35 VOIX POUR

pour la durée du présent mandat, **Monsieur Dominique PIERRE** en qualité de délégué de la ville de LAON au sein de l'Assemblée générale de la société SPL-Xdémat et de l'Assemblée spéciale du département de l'Aisne.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 18 - Désignation d'un représentant de la Ville à la Défense

date de convocation au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

Par circulaire en date du 26 Octobre 2001, (Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants) le gouvernement a souhaité renforcer les liens entre la Nation et ses forces armées.

Les actions retenues comprennent notamment l'instauration de la fonction de « conseiller municipal » en charge des questions de défense.

Ce conseiller est l'interlocuteur local privilégié pour la défense. Il est destinataire d'une information régulière et susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement militaire.

Monsieur le Préfet nous demande, aujourd'hui, de désigner ce délégué municipal à la défense.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

35 VOIX POUR

#### LE MEMBRE SUIVANT:

- **Dominique PIERRE**, pour la durée du mandat, en qualité de délégué de la ville de LAON en charge des questions de défense :

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



## séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR Eric DELHAYE

- 19 -

Constitution de la commission consultative des services publics locaux

date de convocation

au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

L'article 5 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité fait obligation aux communes de plus de 10.000 habitants de créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public, ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission a pour objectif de permettre l'expression des usagers des services publics concernés, sans pour autant empiéter sur la responsabilité des autorités organisatrices. Elle peut être consultée et formuler un avis sur toute question qui a une incidence directe sur les usagers du ou des services concernés, en matière d'organisation, d'exécution et de qualité du service.

## AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- **1. <u>DECIDER</u>**, pour la durée du mandat, la création de cette commission consultative des services publics locaux,
- **2.** <u>DIRE</u> que cette commission présidée par le Maire se compose de 4 représentants de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et de 3 représentants d'usagers,
- 3. DESIGNER, en conséquence :
  - Eric DELHAYE
  - Yves ROBIN
  - Sylvie LETOT-DURANDE
  - Marie-Michèle PASCUAL

représentants de l'assemblée délibérante et

- le ou la **Président(e) de l'ARVIF** (Association des Résidents du Village Ile de France) ou son représentant,
- le ou la Président(e) du Club des dynamiques ou son représentant,
- le ou la **Président(e) des Familles de l'Aisne** ou son représentant, en qualité de représentant d'associations locales

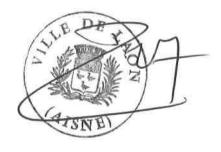
# LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 20 -

Désignation d'un représentant de la Ville au Comité National d'Action Sociale

date de convocation

au conseil municipal Lundi 08 juin 2020

La ville de LAON adhère au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Dans ses statuts, le Comité National d'Action Sociale prévoit la désignation d'un délégué local représentant les élus pour siéger à l'assemblée départementale annuelle afin de donner un avis sur les orientations de l'association, d'émettre des vœux sur l'amélioration des prestations offertes et de procéder à l'élection des membres du bureau départemental, des délégués départementaux et des membres du conseil d'administration.

Le délégué représentant les élus est désigné par délibération du Conseil Municipal.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ELIT PAR** 

35 VOIX POUR

LE MEMBRE SUIVANT, pour la durée du mandat :

- Yves ROBIN

comme délégué représentant les élus auprès du Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) compte-tenu de ses fonctions d'adjoint au maire en charge des finances, de l'administration générale, du personnel et de la prospective.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ..... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

**Eric DELHAYE** 

- 21 -

Désignation d'un représentant de la Ville au Groupement Régional de Santé Publique

date de convocation au conseil municipal

Par délibération en date du 13 Mars 2006, le conseil municipal a décidé d'approuver le principe de l'adhésion de la ville de LAON au Groupement Régional de Santé Publique.

En application des dispositions de l'annexe 14-1 du décret 2005-1235 du 26 Septembre 2005, les villes adhérentes ont un représentant au Groupement Régional de Santé Publique et il appartient au conseil municipal de désigner celui-ci.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### ELIT PAR

35 VOIX POUR

LE MEMBRE SUIVANT pour la durée du mandat :

- Marie-Michèle PASCUAL

comme représentante de la ville de LAON au Groupement Régional de Santé Publique.

Ont signé au registre les membres présents,

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

**Eric DELHAYE** 

- 22 -

Désignation des membres de la commission locale du secteur sauvegardé

date de convocation au conseil municipal

Mes chers collègues,

Dans le cadre des procédures liées aux documents d'urbanisme que constituent les plans de sauvegarde et de mise en valeur, il convient, au vu de la réglementation, et notamment du décret 07-452 du 25 Mars 2007, de constituer une commission locale qui sera chargée d'examiner et émettre un avis sur les projets de création, de révision ou de modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

La liste des membres de cette commission est arrêtée par le Préfet, elle comprend :

- un tiers de représentants de l'Etat,
- un tiers de personnes qualifiées désignées conjointement par le Préfet et par le Maire,
- un tiers de représentants élus par le conseil municipal en son sein, en sachant que, pour chacun de ces membres, un suppléant doit être désigné dans les mêmes conditions.

Les membres de cette commission devant être renouvelés à chaque nouveau mandat, il nous est donc proposé d'élire 4 représentants de la collectivité avec leurs suppléants.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **ELIT PAR**

#### 35 VOIX POUR

**LES REPRESENTANTS SUIVANTS,** pour la durée du mandat, comme membres de la commission locale du secteur sauvegardé de LAON :

#### Titulaires:

- Frédéric POIDEVIN
- Yves BUFFET
- Sophie CHARLES-ETIENNE
- Sylvie LETOT-DURANDE

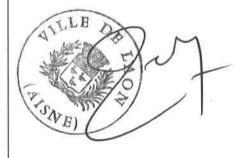
## Suppléants:

- Yves ROBIN
- Hubert DAUCHEZ
- Dominique PIERRE
- Nicolas DRAGON

Ont signé au registre les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ..... Sylvie LETOT-DURANDE

## RAPPORTEUR

## Eric DELHAYE

- 23 -

Commission communale des impôts directs - Etablissement de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres

date de convocation au conseil municipal

L'article L.2121-32 du code général des collectivités territoriales prévoit que « le conseil municipal dresse, chaque année, la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs, conformément à l'article 1650 du code général des impôts ».

La commission communale des impôts directs est instituée dans chaque commune. Pour ce qui concerne la ville de LAON, cette commission est composée du Maire, Président de droit, et de 8 commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées.

C'est cette liste que le conseil municipal doit dresser aujourd'hui.

#### AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- **DRESSER** la liste des contribuables suivants, comprenant 32 noms correspondant à (8 commissaires titulaires potentiels + 8 commissaires suppléants potentiels ) x 2,

#### LAONNOIS

#### Titulaires potentiels

Yves ROBIN
Dominique PIERRE
Béatrice LEBEL
Yves BUFFET
Philippe MOZIN
Dominique VALISSANT
Frédéric JOLY
Béatrice LAGNEAU

Marie-France DOYEZ
Emile VITRANT
Odile EL ARBI
Jean-Claude MONNERY
Christian DEPARNAY
Hervé TELLIER
Nicole GIRARD
Fawaz KARIMET

#### Suppléants

Emmanuel CERVI
Marie-Michèle PASCUAL
Philippe REVERDY
Thérèse NONNENMACHER
Jean-Pierre VASTEL
Gérard LELEU
Roselyne SAYART
Nelly PERSENT

Jérôme LITTIERE
Laurent ALLARD
Pascal VANGEERSDAELE
Florence DUPLESSY
Yves LEVENT
Michèle HERVY
Laetitia BEAUVOIS
Michel MACON

<sup>\*</sup> CM.06.04.20 \* Commission communale des impôts directs - Etablissement de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres \*

# LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUIN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,

LAC (ALS)

**Eric DELHAYE** 

# séance du lundi 15 juin 2020 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES ...... Mesdames & Messieurs

Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN (pouvoir à S.LETOT) - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE - M-M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE - B.LEBEL - S.WEIL - M-P.FOURDRAIN FAY - P.CERVI - B.LAGNEAU - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE ...... Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE ...... Sylvie LETOT-DURANDE

RAPPORTEUR

Eric DELHAYE

- 24 -

Désignation des représentants de la Ville à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

date de convocation au conseil municipal

Mes chers collègues,

L'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts dispose qu'il doit être créé entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) faisant application du régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Elle est chargée de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à ce dernier.

Par délibération du 3 juillet 2014, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a créé cette commission et a fixé sa composition à un représentant par commune membre et à quatre représentants pour la commune de Laon.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ELIT PAR** 

35 VOIX POUR

## LES MEMBRES SUIVANTS pour la durée du mandat :

- Eric DELHAYE
- Antoine LEFEVRE.
- Yves ROBIN.
- Dominique PIERRE

comme représentants de la Ville à la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées** créée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

AFFICHE EN MAIRIE LE 1 8 JUN 2020 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU

LE MAIRE, Eric DELHAYE LE PRESIDENT DE SEANCE,



<sup>\*</sup> CM 15.06.20 \* Désignation des représentants de la Ville à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées \*